



BULLETIN DE SOUSCRIPTION

de parts sociales et comptes courants d'associés

Energ'Ethik

Je soussigné.e :

Madame **Monsieur**

Nom : _____ Prénom : _____

Pour les personnes mineures ou sous tutelle, nom du représentant légal :

Nom : _____ Prénom : _____

Né.e le : _____ Profession : _____

Nationalité : _____

OU

Personne Morale Dénomination : _____

SIRET : _____ Forme juridique : _____

Personne à contacter : Nom : _____ Prénom : _____

Titre ou qualité: _____

Adresse :

CP : _____ Commune : _____ Tél : _____

Courriel : _____

Je reconnais que la présente souscription, d'un caractère purement privé, n'a pas lieu dans le cadre d'une offre de titres.

J'accepte que la SCIC ait recours à la transmission par voie électronique en lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation, d'envoi de documents d'information et de vote à distance et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de la SCIC. Cette autorisation a comme objectif de faciliter la gestion de la SCIC et de limiter la consommation de papier et d'énergie. Je peux annuler cet accord à tout moment, en informant la SCIC. Je m'engage à informer la SCIC de tout changement d'adresse.

J'atteste conserver une copie de ce bulletin de souscription sur papier libre.

Merci de retourner ce formulaire complété et signé soit en main propre à un des administrateurs (contacts téléphoniques ci-dessous) soit par courrier postal à l'adresse :

Energ'Ethik SCIC

Mairie du Vigan, place Quatrefages de Laroquète, 30120 LE VIGAN.

Une question ?

Guy 0676529119

Anne 0610715247

Antoine 0782072899

Bon à savoir :

Une part sociale de 50 € correspond à un versement dont la rémunération n'est pas garantie, cependant ces parts sont cessibles et/ou remboursables en partie aux conditions prévues par les statuts. Il est possible de verser tout son apport en parts sociales, cela représente un soutien au projet.

Le Compte Courant d'Associé (CCA) est un prêt rémunéré à 3,5 % sur 5 ans, ou rémunéré à 4 % sur 10 ans. Les remboursements sont annualisés sur la période choisie.

Pour toute demande particulière, nous contacter

Chaque part sociale donne la possibilité de verser minimum 450€
et jusqu'à 950 € en CCA, si vous voulez verser plus,
vous devez souscrire de nouvelles parts sociales

Souscription au financement de la SCIC SAS à capital variable Energ'Ethik

Je déclare avoir lu les statuts, les approuver et verser la somme totale de _____ € à la SCIC Energ'Ethik SAS à capital variable, répartis en :

_____ x 50 € parts sociales soit _____ €
et /ou _____ € de CCA à 3,5 % sur 5 ans
et /ou _____ € de CCA à 4 % sur 10 ans

Montant total du versement : _____ €

L'intégralité des sommes souscrites sera immédiatement versée.

Règlement :

Par chèque à l'ordre de Energ'Ethik SCIC

Date :

Signature de la Souscriptrice/ du Souscripteur :

Pièces justificatives à joindre :

> Particuliers, pensez à joindre la copie d'une **pièce d'identité (recto-verso)** et un **justificatif de domicile**.

> Personnes morales, pensez à joindre **KBIS** et **Statuts** pour une société, **statuts** et **PV** de nomination du mandataire pour une association.

> Votre **RIB**